



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE – RENDU DU 18 MARS 2017

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

Sylvie LE VIGOUROUX, Sophie MORVAY, Cathy BRUSSEAU, Magali MERCIER, Valérie POLLIE, Laurence LE BON, Carole BRAZIDEC, Nathalie LE BRETON, Lydia BATTMANN, Jean-Pierre GAIGNE, Jean-Yves CARN, Laurent MONET, Guillaume BELLAT, Thierry LE BARS, Stéphane LE BECHENNEC, Jean-Luc THOMAS, Philippe GRIJOL, Pierre LE MEUR, Bernard DROUERE, Gérard CANTIN et Michaël BENOIT.

ADMINISTRATEURS EXCUSES :

Joëlle GUEGUEN, Franck BUHE, Philippe LORVELLEC, Olivier LOUETTE

PROFESSIONNELS PRESENTS :

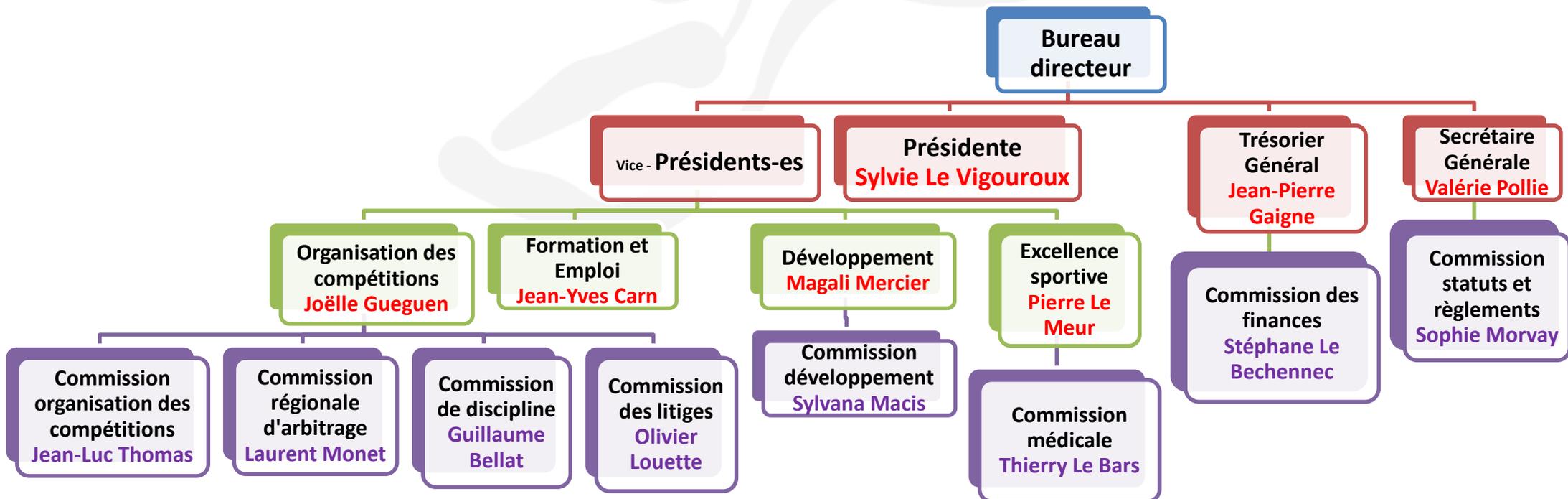
Cathy NEVEU, Pierre TAILLE, Benjamin CHATARD, Lionel GRAVE, Ali KADA et Mirko PERISIC

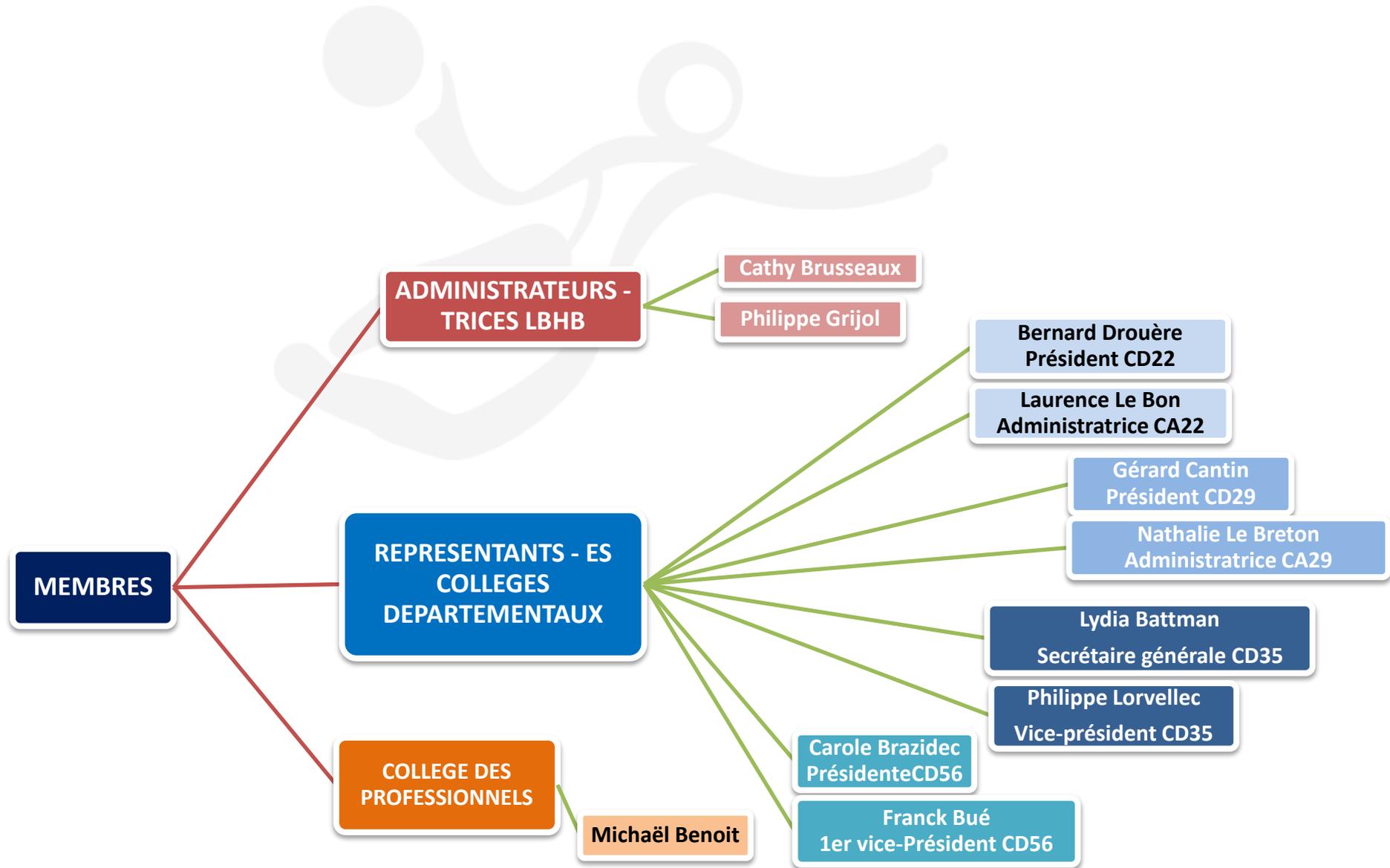
A la demande de la Présidente de la Ligue, le Bureau Directeur, les Présidents des 4 Comités et quelques professionnels se sont réunis en amont de ce CA, le vendredi 17/03 de 19h à 22h30 pour une première présentation du Projet Sportif Territorial. La validation de ce projet ou non à l'issue de cette présentation induisait sa mise à l'ordre du jour du CA du samedi matin.

Vous trouverez à suivre les compte - rendus des différents points abordés lors du CA.

1. Présentation des membres	Page 2
2. Finances	Page 4
3. Arbitrage	Page 5
4. Communication	Page 5
5. CMCD	Page 6
6. Points administratifs	Page 6
7. Présentation du Projet Sportif Territorial	Page 6

1 - ORGANIGRAMME





2 – FINANCES

Jean-Pierre Gaigne précise que la passation avec Olivier Chilard n'a pas été possible, manque de disponibilité de ce dernier avant le mois de juin.

Les chèquiers ont été récupérés ainsi que des clés et les coordonnées des correspondants CMB.

Il manque des factures et des contrats de prestataires.

Jean-Pierre a rencontré l'expert comptable le 07/03/2017 à Quimper. Le bilan 2016 est bien avancé.

Les règlements ont pu commencer. Les salaires de février ont été versés.

La mutuelle pour les salariés n'a pas été payée les 2^e et 3^e trimestres 2016. Il resterait une facture pour la base nautique de Guerlédan de février 2015 à régler.

Pour Jean-Pierre, une bonne trésorerie doit pouvoir couvrir 3 mois de salaires.

Le grand livre clients a été récupéré : au 31/12/2016, la balance clients est de 495000€.

9 clubs ont un compte soldé, 154 clients ont un solde débiteur, ce qui représente 446499€, dont 24 ont un solde supérieur à 3000€.

19 clubs ont un solde créditeur représentant 8720€. 3 clubs sont à plus de 1000€.

Il reste des créances de 2014.

6 clubs sont débiteurs dont un de plus de 10000€.

Bernard Drouère demande à ce que les Présidents de Comités soient informés des situations respectives de leurs clubs pour mieux les accompagner.

Au 30/04/2017, l'analyse et la relance des 24 clubs débiteurs de plus de 3000€ sera faite.

Un plan de désendettement va être mis en place.

Un envoi de factures de péréquations avec un relevé de compte à tous les clubs sera envoyé.

Ensuite un relevé de compte sera envoyé tous les trimestres.

Laurent Monet propose une harmonisation de l'échéancier des facturations.

La nature des factures aux clubs redevables seraient plutôt des mutations, des frais de formation, des redevances d'engagements...

Les procédures vont être mises en place, autorisations pour certaines facturations, budgets prévisionnels global et spécifiques liés aux différentes actions.

Une réunion avec les trésoriers des comités va avoir lieu pour voir les logiciels comptables, envisager la mutualisation des ressources humaines.

Pour le 10 mai 2017, élaboration du budget 2017.

Un point sera à travailler concernant les licences dirigeants. Il faudra mettre de la cohérence dans la tarification des 5 entités.

Le contrat équipementier court jusqu'en juin 2018, par an, 40000€ de dépenses tarifs catalogues 20000€ de dotation PUMA et 10% de dotation Sport 2000. Un rétroplanning des commandes va être fait.

Un point sera abordé ultérieurement concernant le montage du poste de Yann Le Moine.

Concernant le contrôle URSSAF, Sylvie Le Vigouroux a pris contact avec Alain Kouby, trésorier de la Fédération, qui a pris le dossier. Cela concerne le règlement des indemnités des suiveurs d'arbitres qui selon l'URSSAF seraient des salaires déguisés. La Fédération doit saisir le tribunal administratif. Il y avait eu le même contrôle il y a 5 ans et de ce fait l'inspecteur est intransigeant puisque ce point n'a pas évolué.

3 – ARBITRAGE

Laurent Monet et Sylvie Le Vigouroux ont participé à une réunion fédérale avec M. Garcia. (CCA)
La nouvelle commission est en projet sachant qu'il a été jugé préférable de ne pas tout modifier en cours de saison.

Concernant la réforme de l'arbitrage, certaines propositions seront à valider, à savoir :

- Un arbitre pourra être licencié dans son club et prendre sa licence blanche à la Ligue.
- Une école d'arbitrage sera possible par pays, districts, etc., avec néanmoins un représentant par club.

Gilbert Unternaehrer proposait de faire une réunion de présentation en avril. Il a été jugé préférable de la positionner ultérieurement en l'intégrant dans la nouvelle organisation.

4 – COMMUNICATION

Benjamin Chatard fait le point sur les impératifs fédéraux quant à la charte graphique.

Lors de la dernière olympiade, une charte territoriale bretonne a été mise en place, financée par la Fédération. Cette dernière a repris ce même concept et a mis en place une charte graphique nationale.

Le logo est décliné pour toutes les instances. L'ancienne charte graphique territoriale n'est plus autorisée. Seuls les logos IFOHB et GE sont maintenus en l'état. On garde les codes couleurs et les polices.

Benjamin se chargera d'envoyer l'ensemble des supports (diaporamas, courriers, signatures mails...)

Le maintien de la marque HBZH sera étudié ultérieurement.

Les changements de la nouvelle signalétique extérieure à la Ligue se feront rapidement, le reste se fera progressivement.

Le bandeau signature sera fait dans les prochaines semaines.

Création d'un annuaire du handball breton.

Création d'adresses Email génériques handball-bretagne.com avec ou sans déviation.

Il est prévu d'utiliser de nouveaux outils de communication. Il va être fait appel aux compétences d'Hugo Andrieux pour traiter ce dossier.

Le système de News Infos va être mis en place.

5 – CMCD

Les commissions « CMCD-Qualifications » et « salles et terrains » sont regroupées dans la commission Statuts et Règlements.

Pour donner accès à Gest'hand aux administrateurs, il est demandé de préciser à Cathy les éléments nécessaires en fonction des besoins d'extraction de chacun.

6 – POINTS ADMINISTRATIFS

Cathy demande à récupérer les RIB des administrateurs pour les remboursements de frais.

Mandat de délégué pour l'AG fédéral : chaque ligue et comité doivent être représentés par une personne avec 1 ou 2 suppléants.

Votes du CA : 1- Quel délégué officiel pour représenter la Ligue ? Sylvie Le Vigouroux à l'unanimité.

2- Quels suppléants ? Magali Mercier et Jean-Luc Thomas à l'unanimité.

Seront abordés à l'AG, le pacte de développement et les modifications des championnats nationaux.

7 – PRESENTATION DU PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Sylvie a demandé à Benjamin Chatard et Lionel Gravé à partir de son programme d'établir une feuille de route jusqu'à 2020.

L'idée est de répondre aux questions : Comment s'organiser ? Comment optimiser nos actions ?

C'est une démarche globale de projet impliquant la Ligue et les 4 comités.

L'objectif est une démarche territoriale basée sur une organisation actuelle inadaptée, à savoir 5 entités pour une seule activité, une organisation territoriale non définie, une absence de lisibilité des finances.

Il y a beaucoup d'attente des clubs, des collectivités, de la fédération... D'ailleurs la fédération va lancer le pacte de développement avec un objectif de résultats.

L'engagement est d'agir collectivement avec une implication et une adhésion de tous.

L'ensemble des administrateurs s'engage à être les ambassadeurs de la démarche territoriale dans sa globalité.

Ce projet va prendre en compte

- Les programmes des listes
- Les besoins des clubs
- Les besoins de l'activité
- L'étude sur l'organisation territoriale menée en 2015
- Les politiques publiques actuelles et à venir
- Le projet fédéral
- Le développement durable

Les objectifs à atteindre au plus tard en 2020

- 30000 licences compétitives
- Une seule association pour gérer le handball breton
- 15 districts composés de 10-12 clubs en collaboration
- La participation des clubs dans l'organisation et la gouvernance : une démocratie participative

Organisation

- Un chef de projet coordonnateur des actions
- Des objectifs sous forme de sous-projets thématiques
- Un responsable de projet pour chaque thématique qui sera le coordonnateur de la thématique dans le cadre du projet global.
- Etat des lieux des actions à mener par thématique
- Rétro-planning global et spécifique aux différentes thématiques en interaction avec d'autres thématiques
- Une validation des avancées du projet

Le projet sportif territorial : 11 thématiques – 11 commandes

- Réforme de l'organisation des compétitions
- Contribution des clubs à la pratique
- Organisation et développement de l'arbitrage
- Réforme de la gestion des finances et des pratiques financières
- Réforme de l'organisation des ressources humaines professionnelles
- Développement et organisation des pratiques alternatives
- Communication
- Excellence sportive
- Formation des acteurs du handball breton et emploi
- Simplification administrative
- Gouvernance et représentation démocratique

Echéancier à court terme

- avant le 24 mars 2017 :
 - ↳ nommer le chef de projet et les responsables de projet
 - ↳ légitimer leur rôle
 - ↳ informer les administrateurs et salariés de la démarche
- avant le 31 mars 2017 :
 - ↳ budgets et règles de fonctionnement
 - ↳ Réunir et former les responsables de projet
 - ↳ constituer les équipes projets
 - ↳ identifier les thématiques principales sur lesquelles les clubs vont être consultés
 - ↳ informer les clubs de la démarche
- avant le 15 avril 2017 :
 - ↳ réaliser le diagnostic pour chacune des thématiques
 - ↳ préparer la consultation des clubs
 - ↳ programmer la consultation des clubs
 - ↳ programmer la consultation des clubs en s'appuyant sur les districts (sous leur forme

actuelle)

- avant le 15 mai 2017:
 - ↳ consulter les clubs
 - ↳ réaliser la synthèse de cette consultation
- avant l'assemblée générale:
 - ↳ identifier et formaliser les propositions sur la base de la consultation
 - ↳ identifier les grandes étapes pour chaque thématique
- avant le 30 juin 2017:
 - ↳ réunir l'ensemble des administrateurs et salariés

Le projet a été validé à l'unanimité.

Le chef de projet a été élu à l'unanimité des administrateurs présents, à savoir Lionel GRAVE.

Quelques précisions

- Chaque thématique sera sous la responsabilité d'un binôme, un-e salarié-e, un-e bénévole.
- L'identification des différents districts pourra se faire en lien avec la constitution politique ou en fonction des clubs existants sur le territoire.
- Benjamin Chatard a travaillé avec un cartographe avec 2 simulations possibles : tenir compte des distances entre les clubs ou en fonction des EPCI.
- Précision de Cathy Neveu : pour l'instant la Fédération ne délègue qu'aux comités et ligues.
- Le district n'est pas une instance politique, il gagnera en autonomie au fur et à mesure dans le cadre de l'animation d'ici 2020. A terme, mise en place de responsables de districts, professionnels ou bénévoles ?
- Dans le cadre de la professionnalisation, nous allons permettre aux clubs d'identifier leurs besoins.
- La consultation des clubs sera faite à partir des mêmes supports, une fiche de mission va être faite pour les responsables de districts.
- Le poste de chef de projet n'a aucune fonction hiérarchique vis-à-vis des autres salariés.
- Un poste de directeur-trice général-e va être créé. Ce pourra être une ressource interne ou une personne extérieure.
- Les 5 Présidents seront très proches du chef de projet et pourront être présents sur certains items.
- **Un comité de pilotage composé de Bernard Drouère, Gérard Cantin, Marcel Dulong, Carole Brazidec et Sylvie Le Vigouroux, validera les avancées du projet.**

PROCHAIN CA : 22 ou 29 avril 2017 sur le pays de Quimper.

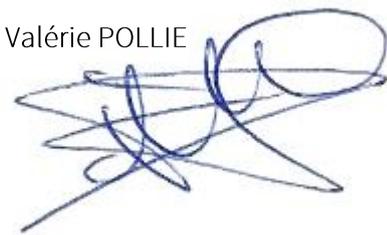
ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE : 10 juin 2017 en Ille et Vilaine

Sylvie LE VIGOUROUX



Présidente LBHB

Valérie POLLIE



Secrétaire Générale LBHB